Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 10/10/2025 à 15h26 Réference de l'AR : 052-245200597-20251009-09_10_25_5_2-DE

Affiché le 10/10/2025 ; Certifié exécutoire le 10/10/2025 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal











Communauté de Communes des 3 Forêts

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION SECTORIELLES **ECONOMIQUE ET EQUIPEMENT**



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 15/05/2025

The Paris Claude CAVOCAT Présidente de la CC3F



3.3



Le site permet le développement d'une zone d'activité dans la continuité de la zone d'activité existante.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

DESSERTE MOBILITE

La création des accès devra garantir la sécurisation des entrées et sorties de ce secteur à vocation activité pouvant générer des flux poids lourds.

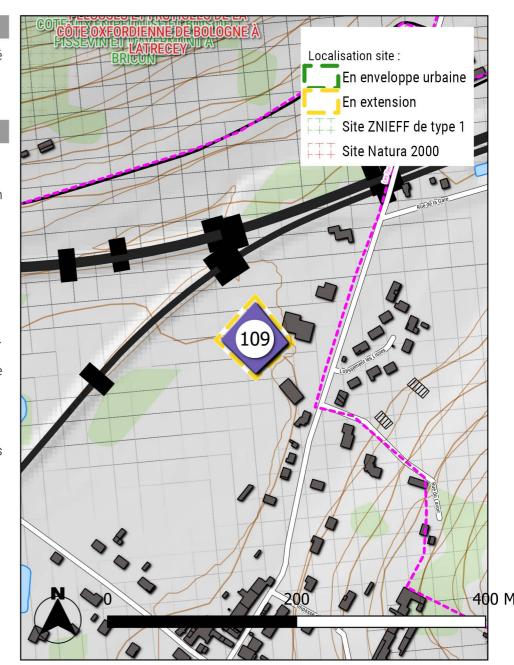
PROGRAMME

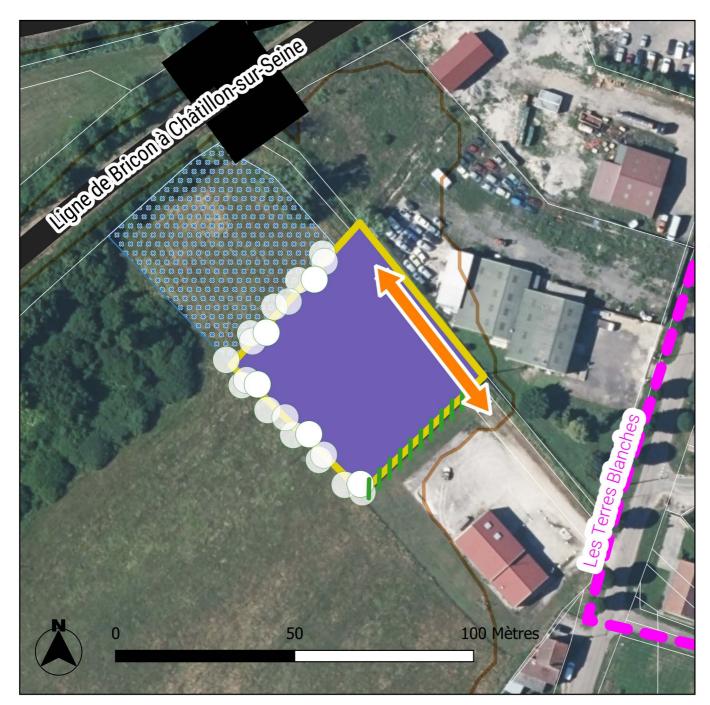
Le site représente une surface de 2658 m².

INSERTION DU PROGRAMME

La transition avec les espaces bâtis limitrophes fera l'objet d'un traitement végétal. Les limites du site feront l'objet d'un traitement paysager marquant la transition ville-campagne. Une attention particulière sera portée sur la prise en compte à proximité de la zone humide identifiée.

ENERGIE





SUPERFICIE TOTALE 2658 m²

PROGRAMMATION Activité

Légende

Périmètre de l'OAP

Principe de traitement des limites :



Traitement des limites séparatives



Valorisation des transitions

Principe de voirie



Accès

Le site permet le développement d'une activité en lien avec les activités du territoire en l'occurrence d'exploitation forestière.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

DESSERTE MOBILITE

La création des accès devra garantir la sécurisation des entrées et sorties de ce secteur à vocation activité pouvant générer des flux poids lourds.

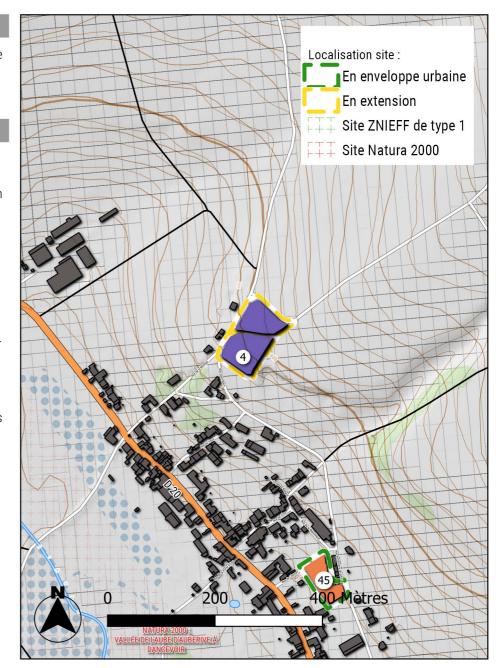
PROGRAMME

Le site représente une surface de 7837 m².

INSERTION DU PROGRAMME

La transition avec les espaces bâtis limitrophes fera l'objet d'un traitement végétal. Les limites du site feront l'objet d'un traitement paysager marquant la transition ville-campagne.

ENERGIE







SUPERFICIE TOTALE

7837 m²

PROGRAMMATION

Activité

Légende

Périmètre de l'OAP

Contraintes



Exploitation agricole

Principe de traitement des limites :



Valorisation des transitions

Principe de voirie



Accès



Cône de vue à préserver

Le site permet le développement à terme d'un groupe scolaire. Le secteur est localisé à proximité du pôle d'équipement de la commune et notamment du collège Amiral Denis Decrès.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

DESSERTE MOBILITE

La création des accès devra garantir la sécurisation des entrées et sorties de ce secteur à vocation d'accueil d'un équipement scolaire pouvant générer des flux importants lors des horaires d'ouverture. L'accès sera réalisé par la Rue des Bonhommes.

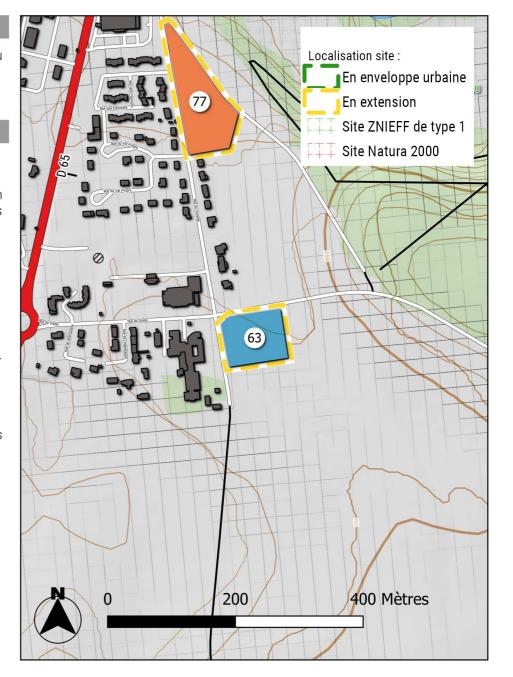
PROGRAMME

Le site représente une surface de 7222 m².

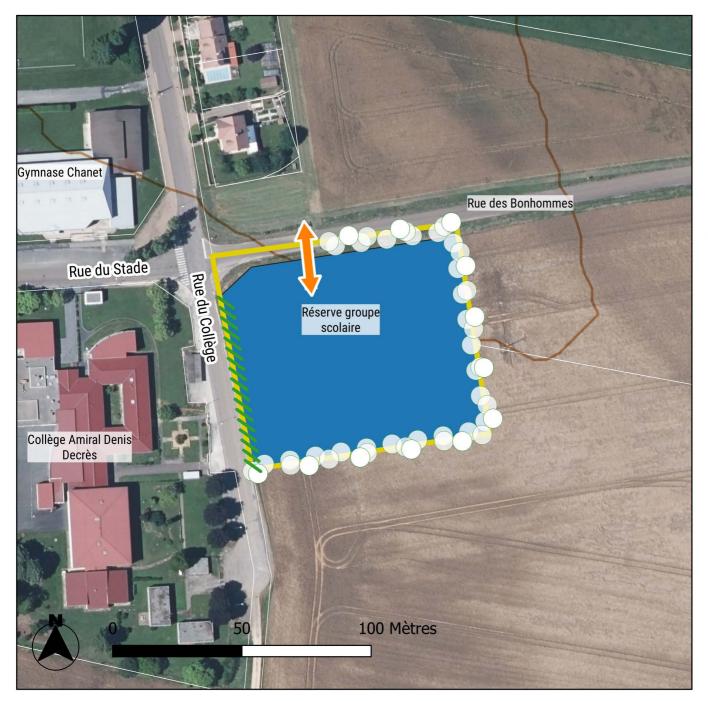
INSERTION DU PROGRAMME

La transition avec les espaces bâtis limitrophes fera l'objet d'un traitement végétal. Les limites du site feront l'objet d'un traitement paysager marquant la transition ville-campagne.

ENERGIE







SUPERFICIE TOTALE 7

7222 m²

PROGRAMMATION

Equipement

Légende

Périmètre de l'OAP

Principe de traitement des limites :



Traitement des limites séparatives



Valorisation des transitions

Principe de voirie



Accès

Le site permet le développement d'une zone d'activité intercommunale dans la continuité des activités existantes le long de la RD6.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

DESSERTE MOBILITE

La création des accès devra garantir la sécurisation des entrées et sorties de ce secteur à vocation activité pouvant générer des flux poids lourds. Les accès seront réalisés par la RD6 et /ou par la RD 107.

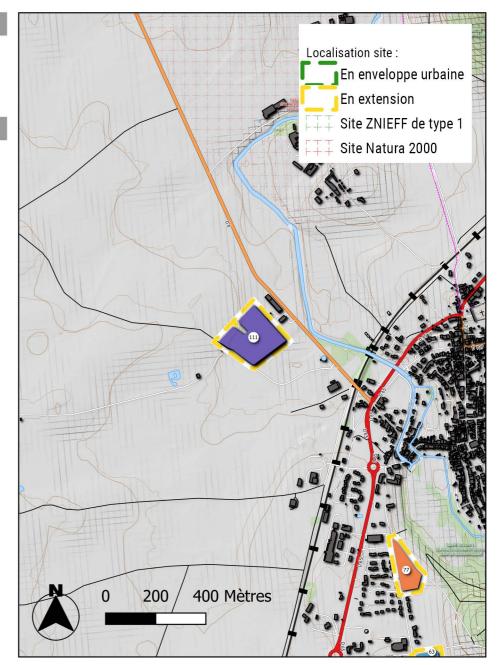
PROGRAMME

Le site représente une surface de 30112 m².

INSERTION DU PROGRAMME

La transition avec les espaces bâtis limitrophes fera l'objet d'un traitement végétal. Les limites du site feront l'objet d'un traitement paysager marquant la transition ville-campagne.

ENERGIE







SUPERFICIE TOTALE 30112 m²

PROGRAMMATION Activité

Légende

Périmètre de l'OAP

Principe de traitement des limites :

Valorisation des transitions

Principe de voirie

Accès

Le site permet le développement d'une zone d'activité dans la continuité des sites existants.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

DESSERTE MOBILITE

La création des accès devra garantir la sécurisation des entrées et sorties de ce secteur à vocation activité pouvant générer des flux poids lourds. Les accès seront mutualisé sur l'accès existant route d'Aubepierre.

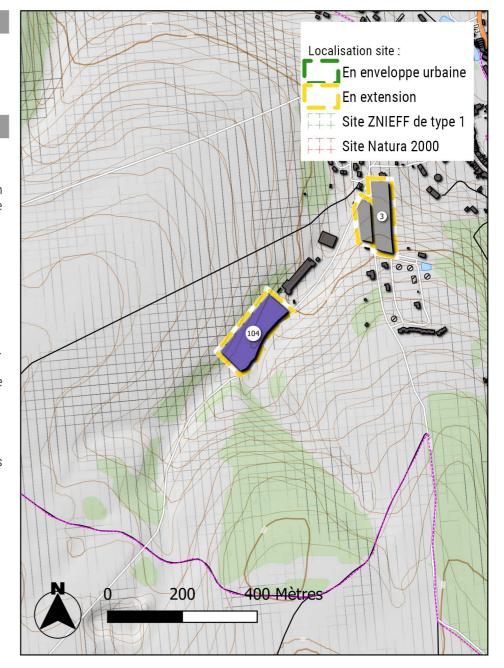
PROGRAMME

Le site représente une surface de 13647 m².

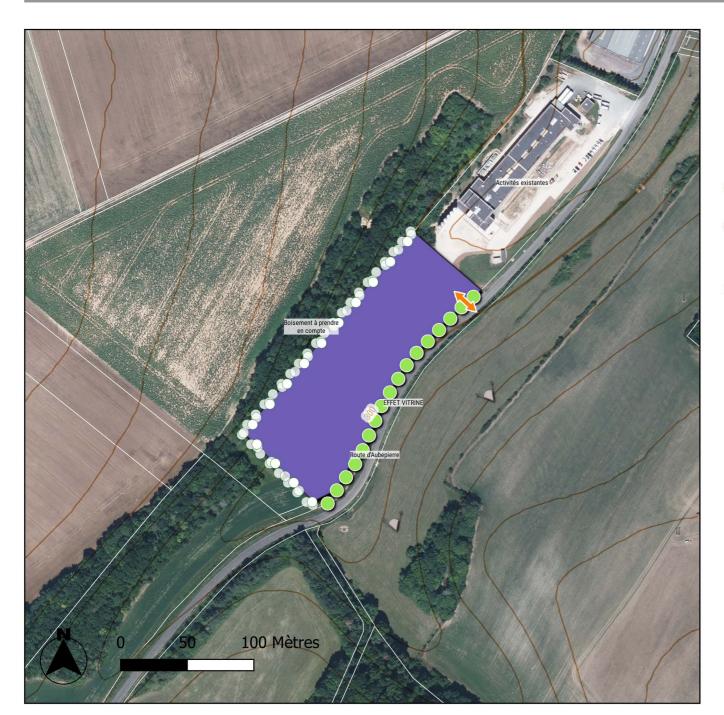
INSERTION DU PROGRAMME

La transition avec les espaces bâtis limitrophes fera l'objet d'un traitement végétal. Les limites du site feront l'objet d'un traitement paysager marquant la transition ville-campagne. Une attention particulière sera portée sur la prise en compte de la proximité du site avec le boisement existant.

ENERGIE







SUPERFICIE TOTALE

13647 m²

PROGRAMMATION

Activité

Légende

Principe de traitement des limites :

000

Valorisation des transitions



Traitement des alignements

Principe de voirie



Accès



Cône de vue à préserver

SITE N°102

CONTEXTE

Le site permet le développement d'une zone d'activité dans la continuité d'une activité et profitant de la proximité de l'agglomération de Chaumont avec la présence de la RD10.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

DESSERTE MOBILITE

La création des accès devra garantir la sécurisation des entrées et sorties de ce secteur à vocation activité pouvant générer des flux poids lourds. Les accès seront réalisés à partir de la voirie existante.

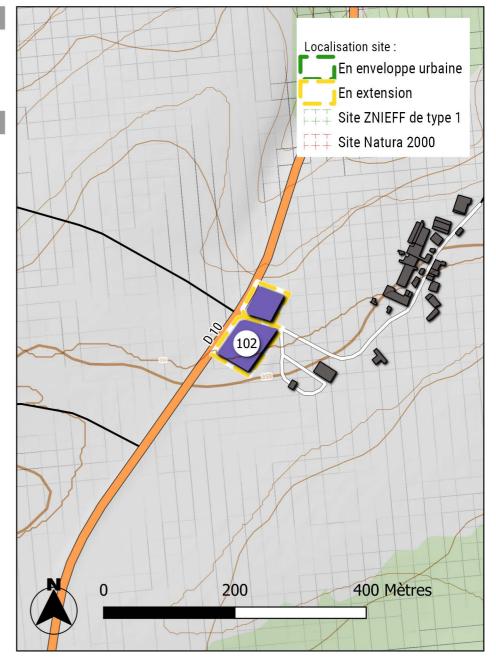
PROGRAMME

Le site représente une surface de 5614 m².

INSERTION DU PROGRAMME

La transition avec les espaces bâtis limitrophes fera l'objet d'un traitement végétal. Un effet vitrine sera recharché afin de mettre en valeur la lisibilité du site depuis la RD10. Les limites du site feront l'objet d'un traitement paysager marquant la transition ville-campagne. Une attention particulière sera portée sur la prise en compte des perceptions lointaines.

ENERGIE







SUPERFICIE TOTALE 5614 m²

PROGRAMMATION Activité

Légende

Périmètre de l'OAP

Principe de traitement des limites :

/////

Traitement des limites séparatives



Valorisation des transitions





Traitement des alignements

Principe de voirie

Voirie



Principe de continuité modes doux à développer



Cône de vue à préserver